



Bulletin-Info

Mai - Juin 2007
Volume 11, Numéro 3

NOUVEAUX MEMBRES

Dans ce numéro

- 1** Nouveaux membres
12e Tournoi de golf
- 2** Nouveau règlement sur les heures de conduite et de repos
Rencontre régionale d'information
- 3** Déneigement
Fichier des entrepreneurs en déneigement
Congrès 2008
- 4** Bandes « D » et drapeaux
Permis spécial pour l'utilisation des pneus simples à bande large

Membrerégulier

Déneigement MASKA Inc.
Membre #1671
Monsieur Michel Arsenault
8765, boul. des Forges
Trois-Rivières (Québec)
G8Y 4E6
Tél. : 819-693-2331

Bienvenue !

12^e TOURNOI DE GOLF DES MEMBRES ASSOCIÉS VENDREDI 7 SEPTEMBRE 2007 CLUB DE GOLF KI-8-EB



Bur. : 418-650-1877
Bur. : 800-268-7318
Fax : 418-650-3361
Courriel : apmlq@videotron.ca
Site Web : apmlq.com

APGQ

L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DE GRUES DU QUÉBEC

RLVQ

REGROUPEMENT DES LOUEURS DE
VÉHICULES DU QUÉBEC

Nous vous avons récemment transmis l'invitation pour le 12^e tournoi de golf des membres associés qui se tiendra cette année au CLUB DE GOLF KI-8-EB à Trois-Rivières le 7 septembre 2007. Nos membres associés se sont impliqués pour vous organiser une journée formidable de golf qui sera suivie d'un souper. Comme le nombre de places est limité, ne tardez pas à vous inscrire car la journée promet d'être des plus agréables. Le tournoi en est déjà à sa 12^e édition et son succès grandit à chaque année. La tradition est maintenant bien implantée, ne manquez pas cette occasion d'échange et d'amitié.

Si vous avez des questions sur votre inscription ou sur l'hébergement, n'hésitez pas à nous contacter au numéro sans frais : 1-800-268-7318.



Nouveau règlement sur les heures de conduite et de repos

Le règlement sur les heures de conduite et de repos québécois est entré en vigueur le 15 juin 2007. Une période éducative était originalement prévue pour prendre fin le 30 juin 2007. Compte tenu du court laps de temps entre l'entrée en vigueur du règlement et la fin de la période éducative, la vice-présidence à la sécurité routière de la SAAQ nous a informé du report de la fin de la période éducative au 31 octobre 2007.

Bien que tous soient tenus de se conformer aux nouvelles règles dès leur entrée en vigueur, une certaine tolérance sera appliquée à l'égard des conducteurs et exploitants de véhicules lourds qui n'auront pas intégré, au cours de cette période, l'ensemble des nouvelles règles. Toutefois, La SAAQ ne tolérera pas qu'un conducteur ou exploitant combine des éléments de l'ancienne et de la nouvelle réglementation qui pourrait diminuer la sécurité routière. À compter du 1^{er} novembre 2007, seules les nouvelles règles devront être respectées.

Nous recommandons fortement à tous nos membres de prévoir des formations pour leurs conducteurs car les nouvelles règles peuvent, à certains égards, être assez complexes.

Rencontre régionale d'information Mauricie/Centre-du-Québec

Eh bien, c'est chose faite! Tel que promis, la première rencontre régionale se tiendra le mardi 7 août 2007 à l'Hôtel Delta au centre-ville de Trois-Rivières à 17 h 00. Cette rencontre sera un moment privilégié pour les membres de la région d'échanger dans un climat de camaraderie. Comme chaque membre peut se faire accompagner d'un confrère non-membre, nous espérons que la soirée permettra de recruter de nouveaux membres et ainsi, augmenter le poids représentatif de l'APMLQ.

Pour joindre l'utile à l'agréable, tout nouveau membre qui joindra les rangs de l'association permettra au membre l'ayant parrainé de bénéficier d'un rabais de 50% de son prochain membership.

De plus, cette soirée sera l'occasion pour tous les participants de s'informer sur le nouveau règlement sur les heures de conduite et de repos en vigueur depuis peu. Cette présentation sera pilotée par un représentant de Contrôle Routier Québec.

Avis aux membres de la région Mauricie/Centre-du-Québec, participez!!!

Pour les autres régions, surveillez bien nos prochains bulletins, votre tour s'en vient!!!



<p>LES ASSURANCES</p> <p>GAUDREAU</p> <p>EMERS & ASSOCIÉS INC.</p> <p>Courier en assurance de dommages</p>	<p>Louis Pariseault, C.d'A.Ass. Courtier en Assurance de dommages Vice-Président lpariseault@gaudreaudemers.com</p>
<p>5095 Boul. Jean-Talon Est, bureau 2003 Montréal QC H1S 3G4 Tél. : 514-374-9944 1-877-860-1412 Fax : 514-374-2923</p>	



Déneigement

Fichier des entrepreneurs en déneigement

Tel que confirmé lors de notre dernier congrès annuel, le fichier des entreprises en déneigement géré par le Conseil du Trésor en est à sa dernière année d'existence. Devant l'inquiétude de nos membres, le comité déneigement de l'APMLQ s'est réuni rapidement et a élaboré une solution de remplacement au fichier. Cette solution a par la suite fait l'objet de discussions avec des représentants de l'Association des Constructeurs de Routes et Grands Travaux du Québec (ACRGTQ) qui ont contribué à bonifier son contenu. Une proposition conjointe (APMLQ/ACRGTQ) a été présentée aux autorités du ministère des Transports le 27 juin 2007. Faisant face à la nécessité d'approfondir la question tout en tentant de respecter les objectifs de toutes les parties impliquées, un comité technique a été formé regroupant des représentants du MTQ, de l'ACRGTQ et de l'APMLQ.

Comme il y a urgence d'agir dès la prochaine saison, le comité a déjà tenu une première rencontre le mardi 10 juillet et une seconde est planifiée pour le jeudi 19 juillet. La priorité de votre association est d'assurer un respect de nos entreprises familiales de déneigement, une équité concurrentielle et ce, dans un environnement réglementaire allégé.

Nous vous tiendrons informés de tout développement.



ASSURANCES MICHEL BROSSÉAU Ltée

Cabinet de Services Financiers

Vincent Fréchette, FPAA, C.d'A.Ass.
Vice-président exécutif
Courtier en assurance de dommages

5665 Royalmount, Suite 200
Ville Mont-Royal
(Québec) H4P 2P9

Téléphone : (514) 288-9141
Sans frais : 1 (800) 361-0610
Télécopieur : (514) 288-9824
Cellulaire : (514) 953-9719
Courriel : vfrechette@ambinc.ca

CONGRÈS 2008

Veillez prendre note que le 42^e congrès annuel aura lieu au superbe Château Frontenac situé au centre-ville de Québec les 18 et 19 avril 2008. Réservez votre agenda pour ne pas manquer cet événement annuel. Des surprises vous y attendent !!



**Bandes "D", drapeaux
et étiquettes**

Disponibles au bureau de l'association

Bandes "D" autocollantes

45.00 \$/ch

Transport (poste régulière) 5.00\$

Bandes "D" sur panneau d'aluminium

95.00 \$/ch.

Transport par camion collect

Drapeaux

5.75 \$/ch.



**Étiquettes autocollantes en vinyle
classe 3, 4" X 4"** (pour réservoir de
moins de 450 litres) à **0.75\$/ch.** ;

**Plaques autocollantes classe 3, #1202
en vinyle, 10 3/4" X 10 3/4"** (pour ré-
servoir entre 450 et 2000 litres) à 6.25
\$/ch.

Pour commander :

Site Web : www.apmlq.com

Tél. : 1-800-268-7318

* commande minimum de 10.00 \$

<p>REMORQUES LEWIS 499, chemin du Grand Rang La Présentation, St-Hyacinthe (Québec) J0H 1B0 Tel. : (450) 796-5656 Fax : (450) 796-5609 Sans frais : 1-877-796-5656 Info@remorqueslewis.com http://www.remorqueslewis.com</p>	<p>Jacques Lewis Président</p> <p>CARGOS FERMÉS DE TOUTES DIMENSIONS PETITES REMORQUES BENNES BASCULANTES BOTTOM DUMP REMORQUES DROITES TÉLÉSCOPIQUES SURBAISSÉES FARDIERS</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



**BONNES VACANCES
À TOUS !!**



Permis spécial pour l'utilisation des pneus simples à bande large

Suite, entre autre, à nos représentations auprès du ministère des Transports, il est maintenant possible d'obtenir un permis spécial de circulation annuel permettant d'éliminer la réduction de charge de 1000 kg par essieu lorsque des pneus simples sont utilisés. Ce permis spécial est délivré sur la base de l'utilisateur/payeur par le MTQ.

Pour les entreprises propriétaires de grues, des permis seront bientôt disponibles pour la période de dégel.

Vous trouverez en annexe une copie de l'info-camionnage pour plus de détails.

